

Paiement de la marge semestrielle et remboursement partiel du Principal

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs que, SOGEPA SN procèdera, le 29 octobre 2025, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du Principal du FCTC SUKUK dénommé « IJARA SOGEPA SN 6,10 % 2022-2037 » pour un montant global net d'impôt de 14 730 079 626 FCFA (quatorze milliards sept cent trente millions soixante-dixneuf mille six cent vingt-six FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : CGF BOURSE, BP 11516 Dakar - SENEGAL, Tél. : (221) 33 864 97 97, Fax : (221) 33 824 03 34, Email : cgfbourse@cgfbourse.com .

Fait à Abidjan, le 16 octobre 2025

Le Directeur Général DC / BR * Banque de Birahim DIOUF

RC: CI-ABJ-1997-B-208436 CC: 9819726-F

Tél. : (225) 27 20 33 29 60 – Email : dcbr@dcbruemoa.org

sex at